



Monsieur le Ministre,

Un jour d'orage pour débiter ce mandat qui s'annonce sous d'étranges augures.

Après un long temps démocratique où la France s'est dotée d'un nouveau gouvernement et d'un nouveau Président, nous voici entrés dans le vif du sujet pour ce qui nous concerne, à savoir les premières décisions de votre programme à l'intention des agents de la Fonction publique.

Mais avant d'entrer dans le détail de ces mesures que vous venez de rappeler, permettez nous d'abord quelques remarques d'ordre général.

Vous rappeler tout d'abord et il semble que déjà vous l'avez oublié : cette mandature n'a pas été plébiscitée sur le fond, par le peuple français. Au second tour de la présidentielle, un nombre conséquent de voix s'est porté sur le candidat Macron pour faire barrage à l'accession au pouvoir du front national.

Au premier et surtout au second tour des législatives, le nombre record d'abstentions a montré combien les françaises et les français n'adhéraient pas au programme Macron.

Ainsi nous vous le redisons, si comme en 2002 Il n'est pas tenu pas compte de ces aspirations contraires à votre ambition, nous craignons le pire pour les prochains rendez-vous électoraux.

Comment ne pas aussi s'interroger lorsque la cour des comptes, en remettant son habituel rapport sur les comptes de la nation, évoque avec sévérité l'insincérité du budget 2017. Au delà des annonces hélas classiques de ce genre de rapport, cette critique nous force à croire que le peuple français a élu un président insincère puisqu'il était à la manœuvre au moment de l'élaboration de ce budget.

Décidément les choses ne pouvaient pas plus mal commencer.

Mais parlons de la fonction publique puisque ici c'est le sujet central de cette instance.

Solidaires a déjà eu l'occasion de le dire mais nous tenons à réitérer ici notre regret par rapport à l'absence de Ministère de la fonction publique de plein exercice.

Compte-tenu des besoins et des enjeux, il y a une vraie nécessité. Et nous le presentons déjà au vu de vos annonces, la fonction publique ne sera pas votre priorité !

Nos craintes exposées dès la première rencontre bilatérale se sont avérées fondées dès la semaine dernière. Solidaires, vous avait alerté dès le départ sur le fait qu'en tant que Ministre des Comptes Publics, vous trouveriez dans la Fonction Publique, la solution toute trouvée aux pseudos problèmes budgétaires du pays.

Et que s'est-il passé la semaine dernière ?

Dès la publication du rapport de la Cour des Comptes sur la situation et les perspectives des finances publiques, quelle fut votre première annonce le soir même à la télévision ? L'annonce médiatique du gel du point d'indice des fonctionnaires !

Par cette annonce vous avez contribué au delà de l'injustice créée pour les quelques 5,5 millions de d'agents à la relance du fonctionnaire bashing !

Monsieur le ministre, pensez-vous vraiment que les fonctionnaires sont les seuls responsables du déséquilibre budgétaire de notre pays ?

Les agents publics et c'est à leur honneur, sont au service de toutes et tous ! Et ils et elles constituent une pièce essentielle de la cohésion sociale.

Etrangement, et nous y reviendrons, la problématique de la fraude fiscale n'a à aucun moment été évoquée dans cette période d'annonces budgétaires.

Hormis le gel du point d'indice, quelles autres pistes avez vous donc annoncées ?

Le rétablissement du jour de carence et les suppressions d'emplois ! Beau programme, novateur intelligent moderne félicitations pour ces choix qui relèvent plus du dogme libéral que de la saine gestion !

Une fois de plus les états généraux des comptes de la Nation que vous avez présidé le 6 juillet ont été pour vous l'occasion de céder aux bonnes vieilles recettes... Franchement ce n'est pas la peine de nous faire croire au renouveau et à la modernité pour utiliser de telles recettes ! Quel manque d'imagination, quel manque de courage !

**Sur le jour de carence d'abord..** L'équité circulez, ce n'est pas de mise, 80% des salarié-es du privé en sont exonéré-es par le biais de convention ou accords d'entreprises.

Absentéisme ? Jusqu'à preuve du contraire ce sont les médecins qui font des arrêts maladies, alors osez dire à ceux-ci qu'ils pratiquent des certificats de complaisance ? Si les agents s'arrêtent c'est qu'ils sont malades !

Enfin, Pour Solidaires, le jour de carence est une mesure qui devrait être supprimée pour tous. Salariés du privé comme agents publics !

**Sur les assises de la fonction publique et du service public** que vous venez d'évoquer, si Solidaires a pu porter l'idée d'une nécessaire discussion et de réflexions autour des vrais besoins des citoyens en matière de missions exercées par la fonction publique, nous ne pouvons nous retrouver dans l'idée que vous avez exprimée.

En effet, Il n'est pas concevable d'entamer une telle discussion avec comme préalable le nombre annoncé de 120 000 suppressions d'emplois ! Que ferez vous si d'aventure à l'issue de ces assises les citoyennes et les citoyens réclament plus de services publics, plus de proximité plus de fonctionnaires pour les servir ? Vous leur répondrez, circulez, il n'y a rien à voir ?

Citez-nous aujourd'hui, un service, une administration capable d'absorber encore des suppressions d'emplois ? Vous devez le savoir Monsieur le Ministre, les services sont déjà exsangues sous pression permanente et les conditions de travail sont particulièrement dégradées et difficiles, le mal-être toujours plus important avec son lot de burn-out et de suicides.

Pourquoi ne vous inspirez vous pas des récentes mesures espagnoles qui re-découvrent la vertu de la création d'emplois de fonctionnaires dans la fonction publique ?

Vous mettez en avant comme recette miracle et comme outil de suppressions d'emplois, la numérisation et la dématérialisation. Si nous ne contestons pas l'utilité de ces avancées technologiques, elles ne doivent pas se traduire par un affaiblissement du lien de proximité entre les usagers et les services. Nous aurons toujours besoin de relations humaines.

Enfin, **vous évoquez un rendez-vous salarial** sur la question du pouvoir d'achat ? Qu'est-ce que cela signifie ? Peut-on éventuellement espérer un geste pour combler les pertes intervenues depuis 20 ans ? Les fonctionnaires, monsieur le Ministre, ont perdu plus de 18,5 % de pouvoir d'achat depuis 2000 ! ça c'est une injustice !

Oui Monsieur le Ministre, Solidaires revendique clairement un rattrapage en nombre de points uniforme pour compenser les pertes subies.

Oui nous réclamons clairement une hausse de la valeur du point d'indice

Oui nous refusons toute différenciation de cette valeur en fonction des versants. La fonction publique est une !

Depuis votre prise de poste, vous avez parlé des économies à faire parce que les finances de l'Etat ne permettent plus selon vous les mêmes dépenses. Et vous avez mis la fonction publique en première ligne...

**Solidaires tient à rappeler que la dépense publique est un investissement** aussi bien pour l'économie qu'en termes de cohésion sociale.

Rappelons à ce sujet que 75% des investissements publics sont réalisés par les collectivités territoriales.

La fracture sociale a un coût économique et politique. Et les réductions de dépenses publiques se traduisent en fait par un transfert de coût vers les particuliers du fait de services publics qui ne sont plus assurés, et augmentent les dépenses de chacun en matière de santé, d'éducation, de garde d'enfants, etc...

Les solidarités sont de plus en plus mises à mal. Où est la justice sociale dans cette affaire ?

**A aucun moment, nous n'avons entendu parler des recettes fiscales** qui pourraient largement modifier le paysage.

Au contraire, le projet fiscal de Monsieur Macron génère une nouvelle baisse de fiscalité en matière d'impôt sur les sociétés. Cela va aggraver la sous imposition des entreprises par rapport aux ménages : à l'heure actuelle l'IS ne représente moins de 10 % des recettes de l'Etat, tandis l'impôt sur le revenu en représente 18 % et que la TVA, impôt sur la consommation injuste près de 50% des recettes de l'Etat.

De plus, les grandes entreprises sont favorisées au détriment des petites par divers dispositifs leurs permettant d'opérer une optimisation fiscale. Leur taux réel d'imposition n'est que de 8 % contre 28 % pour les TPE ; Quant à la baisse de l'ISF elle n'aboutira qu'à favoriser les riches particuliers alors que les multiples distributions de dividendes n'ont pas généré de reprise de l'investissement mais ont en revanche accru les inégalités sociales.

Les dispositifs dérogatoires et les niches fiscales, en matière d'impôt sur les sociétés, d'ISF, et d'impôt sur les revenus doivent être mises à plat ? Leur coût est énorme, 90 Milliards d'euros pour 2017 selon la cour des comptes !

La suppression de la TH pour 80% des ménages, sans refonte de la fiscalité locale, ni révision des bases locatives cadastrales, ne résout certainement pas le manque de moyens de financement des collectivités territoriales en renforçant leur dépendance à des dotations budgétaires de l'Etat toujours revues à la baisse.

Il faut que l'action publique se tourne vers une véritable réforme fiscale juste, redistributive des richesses, tenant compte des revenus.

Quand enfin, vous attaquerez vous sérieusement à la fraude fiscale ? Quand mettrez vous autant d'énergie à la combattre que vous en mettez à chasser le gaspi ! Vous mettez toujours en avant la fraude sociale, qui est essentiellement le fait d'entreprises. Elle représente quelques 200 millions d'euros !

La fraude et l'évasion fiscale, c'est 80 milliards chaque année !!!! Pas quelques millions !

80 milliards d'euros, c'est l'équivalent du déficit budgétaire annuel.

Par comparaison, la journée de carence représente quelques millions... Tout cela n'est il pas ridicule ?

**Alors quand vous concentrerez vous sur l'essentiel ?**

Le manque à gagner en recettes fiscales et sociales est énorme et sans contrepartie ni retour pour l'économie.

Monsieur le Ministre, dans votre programme, vous ciblez particulièrement **la Fonction Publique Territoriale**.

De grands projets se dessinent, outre la suppression de plus de 70.000 postes supplémentaires dans la FPT (120.000 dans l'ensemble de la fonction publique) et une nouvelle baisse de 10 Milliards d'euros de dépenses de fonctionnement des collectivités, E. Macron s'attaque, frontalement au statut car comment élargir les horaires d'ouverture des services publics en, réduisant le nombre de fonctionnaires sauf à développer les contrats tout azimuts et par là même la précarité ?

Votre projet de ne pas remplacer des fonctionnaires partant en retraite, de développer la dématérialisation à tout crin, ne fera que rendre la fonction publique plus inhumaine et creuser les inégalités d'accès.

En prônant la suppression de la taxe d'habitation pour 80% des foyers fiscaux, 1<sup>ère</sup> ressource fiscale de la collectivité, vous prévoyez aussi de lui donner toutes marges de manœuvre en matière de ressources humaines pour réduire la masse salariale.

Alors que les employeurs publics disposent déjà d'une autonomie importante avec le principe de libre administration, la logique sera poussée à son maximum en transformant les collectivités territoriales en entreprises dans lesquelles chaque « patron et patronne » pourra mener, sans contrainte, sa propre politique de ressources humaines marquée de clientélisme et d'arbitraire (temps de travail, augmentation des horaires d'ouverture des services, temps de repos, rémunération, etc.).

Comme pour le secteur privé, où le Code du Travail devra laisser place aux accords de branches, les agents et agentes des collectivités subiront encore davantage la pression des employeur-es.

Vous construisez une fonction Publique à plusieurs vitesses, dans laquelle la Fonction Publique Territoriale sera la plus précarisée.

#### **Du côté de la Fonction publique hospitalière...**

Les loi Bachelot et Touraine affaiblissent le secteur de la santé en éloignant les structures de soins et médico sociales de la population en créant ainsi des déserts médicaux dans les territoires ruraux mais aussi dans les zones urbaines.

En effet, la création des Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) accélère ce phénomène et impose une mobilité forcée pour les agent-es. Les GHT génèrent des suppressions de postes, une mise à mort des droits sociaux, des mutualisations et des externalisations des services ...

Votre projet de réforme de financement de la Sécurité sociale s'inscrit également dans la longue lignée des attaques libérales contre une Sécurité sociale universelle, solidaire et démocratique.

Sous couvert d'une illusoire hausse du salaire net, le transfert de la cotisation sociale vers l'impôt (la CSG) et la pérennisation des cadeaux au patronat (sous forme de baisse des cotisations patronales) continueront d'affaiblir les financements des secteurs sanitaires et médico-sociaux, déjà durement éprouvés par les politiques successives d'austérité menées en France.

A force d'être siphonné, le système de protection sociale craquera, et alors, nous faisant croire qu'il n'y a pas d'alternatives, son démantèlement pur et simple sera proposé.

**Décidément, Monsieur le Ministre votre projet pour la fonction publique est totalement à l'opposé de celui que nous portons au nom des agents.**

**Une fonction publique source de richesses au service de toute la population, proche des usagers et source de cohésion sociale.**

**Une fonction publique qui sait s'adapter aux évolutions de la société sans tourner le dos au progrès social des personnels, ce qui passe par une reconnaissance des qualifications et de leur rémunération, des conditions de travail permettant d'accomplir sereinement les missions.**

**Des agents bien formés en début et tout au long de leurs carrières. Des agents au statut renforcé leur permettant d'assurer l'ensemble de leurs missions, clairement définies au service de toute la société.**